

November 2000

My husband and I live on 100 acres of beautiful wooded land in Perkins, Val-des-Monts. I know this 100 acres of land as well as I know the inside of my house. I know it well enough that I can walk in the dark in the bush. The woods are mixed softwood and hardwood and there is a large variety of wildflowers and wild berries and even wild garlic, although I would never tell you where. We have walking and riding trails and we and our neighbours share the use of the trails. I can ride my horse on those trails for 2 hours without crossing a public road, and often encountering no people. I ride there as often as possible. In winter you can snowshoe or cross-country ski on the same wooded trails. There is wildlife here. We have resident deer, foxes, snowshoe hares, raccoons, porcupines, squirrels, chipmunks, and sometimes we have had bears and coyotes and once a wolf. We have up to 20 species of warblers that nest on or migrate through our property, we have seen eagles and turkey vultures, red-tailed hawks, red-shouldered hawks, cooper's hawks, sharp-shinned hawks, broad-winged hawks. We have scarlet tanagers, red-eyed vireos, red-breasted and white-breasted nuthatches, blue jays, chickadees, 5 kinds of woodpeckers, all nesting in the spring. I know where their nests are. I enjoy knowing that this land is home to many more creatures than my family and our pets. I feel that we are the stewards of this beautiful land and have tried to keep it a sanctuary for wildlife.

For the 28 years that we have lived on this property, it has been pesticide free. In my vegetable and flower gardens, I have used entirely organic methods of weed and pest control and have fertilised the soil with horse manure. We have used no pesticides, no herbicides, no chemicals, on our 100 acres. In the summer, when I have had corn earworms in our corn plants, I have sat on my porch and watched the song sparrows and the indigo buntings fly up and down the corn rows and feed their fledglings with the worms. A few weeks later, we have eaten perfect corn. It is important to me that here is 100 acres of land that is chemically pure.

When Hydro-Quebec told us in 1998 that they were going to build a hydro line through our back woods, I was very upset. I spent quite a bit of time trying to work out a way to make Hydro go away and never come back. When they delayed the line, I was very happy. Now that Hydro is back, I realise that it is futile to argue as an individual against the power of Hydro-Quebec. I have regretfully accepted that we will lose much of our woods and much of the beauty of our trails and that my joy and peace in my own home will be diminished. This is especially hard for me because I do not believe in the necessity of this line. In my opinion, if the existing lines failed in the ice storm and if Hydro builds a new line using similar construction techniques and over similar terrain, then the new line will surely fail if we again have the conditions that caused the original line to fail. I do not see the point of building another line that will fail if we ever have another ice storm. I am sure that this line is premature and that there is a better way, but I can see that this argument will have no effect.

But I cannot accept that Hydro-Quebec will use a chemical phytocide on a 57- metre swath of our property. I have read the explanation of the position of Hydro-Quebec, particularly in the 11 October meeting in Huberdeau. I have also read about Triclopyr and Garlon 4 from other sources, readily available on the Internet. I cannot accept that Hydro has a sufficient sense of the risks of Garlon 4, of its short-term effects or of its long-term effects, of the circumstances under which it builds up in the soil, of the difference between an area of rocky slopes, an area of swamp and an area of sandy deposit, to be able to tell me that I should trust their understanding of the responsibility attached to the use of this chemical. Hydro-Quebec is not subject to the undertaking of Quebec to eliminate chemical phytocides in forestry management, and has no plans to stop their use. They claim that mechanical cutting is actually more dangerous than the use of an insufficiently-studied chemical. We now know that the chemical 2,4-D brought the peregrine falcon to the edge of extinction. Hydro-Quebec claims that Garlon 4 will not harm birds. How do they know that?

The scientific community, who understand how to study these matters, has reached no such firm conclusions, and expresses general worry that we have not studied this chemical enough in its commercial format and in actual conditions to make any firm statements. Why would I trust Hydro-Quebec over the scientific community? Dow Agrosiences, which manufactures Garlon 4, describes it as moderately toxic and advises it should not be used where there are endangered species. Garlon 4 is described as mildly toxic to birds, moderately toxic to freshwater fish and highly toxic to marine fish. Triclopyr residues have been found in soil from one week to over two years. In colder climates, it breaks down more slowly than in warm climates. The USA Environmental Protection Agency is requiring risk mitigation measures for Garlon usage. As of October 1998, the USA has required Dow to include a warning label warning users of the potential of Garlon to leach into groundwater in certain situations. Little independent research has been done on triclopyr. It is not well understood.

Last week, I could take a number of commercial over-the-counter cold remedies that contained a safe chemical called PPA. Today, I am told not to take these products because PPA could kill me. What impact might Hydro-Quebec be having on our Quebec heritage by using Garlon 4?

In 1998, Hydro-Quebec representatives promised me that Hydro-Quebec would offer me a choice of mechanical cutting or chemical treatment of the Hydro trace both initially and whenever time came for maintenance. But they would not give me this guarantee in writing. I now understand that Hydro-Quebec uses two different kinds of chemical treatment, one that uses 4 litres/hectare of triclopyr (l'application foliaire) and one that uses 15 to 20 litres per hectare. (traitement de souches). And they do not explain the circumstances under which they use one or the other. All I am asking for today is a guarantee of the choice I was offered in 1998, and above all, that Hydro-Quebec will never use the traitement de souches. Although my land may not be considered sensitive in that it does not have a watercourse on it, I believe that it will be very important in the future to have preserved every bit of wildland that we can. I have been very careful to try to preserve our 100 acres as a piece of wild nature.

What I am asking for from Hydro-Quebec is to respect my love for this land and to offer

me and my neighbours the choice of how they will use it. I may lose much of what I have enjoyed about it when the line goes through, but I do not want to risk jeopardising it for future generations and the wildlife whose very survival depends on having safe habitat now and in the future. Will Hydro-Quebec at least give me that choice?

Marilyn Osborne

Le 8 novembre 2000

Mon mari et moi vivons sur 100 acres de superbe terrain boisé à Perkins, Val-des-Monts. Je connais ces 100 acres de terrain aussi bien que le dos de ma main. Assez pour m'y promener de nuit sans m'égarer. La forêt offre un mélange de résineux et de feuillus, et on y trouve une vaste gamme de fleurs et de baies sauvages, et même de l'ail des bois, mais dans ce dernier cas je me garderai bien de vous dire où. Nous avons aménagé des sentiers de randonnée et d'équitation que nous et nos voisins utilisons en commun. Je peux parcourir ces sentiers à cheval pendant plus de deux heures sans jamais croiser une route ou rencontrer un être humain. Je le fais d'ailleurs aussi souvent que possible. En hiver, ces mêmes sentiers se prêtent à la raquette et au ski de randonnée. Le terrain accueille par ailleurs une faune abondante. Des chevreuils, des renards, des lièvres, des ratons-laveurs, des porc-épics, des écureuils et des tamias y vivent en permanence; on y voit à l'occasion des ours et des coyotes. Un loup s'y est même aventuré. Parmi la gent ailée, nous y avons observé jusqu'à 20 espèces différentes de parulines, qui y nichent ou y sont de passage, ainsi que des aigles, des urubus à tête rouge, des buses à queue rousse et des buses à épaulette, des éperviers de Cooper, des éperviers bruns et des petites buses. Nous y avons également répertorié des tangaras écarlates, des viréos aux yeux rouges, des sitelles à poitrine rousse et blanche, des geais bleus, des mésanges et cinq espèces différentes de pics-bois, qui tous, y nichent. Je connais leurs nids. Et je suis heureuse de savoir que cette terre abrite bien d'autres occupants que ma famille et nos animaux de compagnie. J'ai le sentiment que nous sommes les gardiens et les protecteurs de ce merveilleux endroit, et je me suis efforcée d'en faire un sanctuaire pour les animaux sauvages.

Tout au long des 28 années que nous avons vécu sur cette propriété, aucun pesticide n'y a été épandu. Dans mon potager comme dans mes plate-bandes, j'ai toujours utilisé des méthodes entièrement organiques de contrôle des mauvaises herbes et des insectes et animaux nuisibles, et j'ai toujours fertilisé le sol au moyen de fumier de cheval. Nous n'avons utilisé aucun pesticide, aucun herbicide et aucun produit chimique sur ces 100 acres de terrain. L'été, lorsqu'il nous est arrivé de voir nos plants de maïs attaqués par des larves, j'ai pu observer, de ma véranda, les allées et venues des bruants chanteurs et des passerins indigo venant les chercher pour nourrir leurs oisillons. Quelques semaines plus tard, nous avons mangé du maïs parfait. Il est important pour moi que ces 100 acres ne connaissent pas les produits chimiques.

Lorsque la société Hydro-Québec nous a appris, en 1998, qu'elle comptait faire passer une ligne de transport d'électricité sur notre terrain, j'ai été choquée. J'ai passé pas mal de temps à tenter de trouver une façon de la faire changer d'idée une fois pour toutes. Lorsque la société a annoncé le report de ses projets, j'ai été ravie. Mais elle revient à la charge, et je réalise maintenant qu'il est futile, comme simple particulier, de tenter de lutter contre une société de l'envergure d'Hydro-Québec. J'ai accepté, à contrecoeur, de

perdre une grande partie de notre forêt, de voir la beauté de nos sentiers abîmée, et la joie et la sérénité que me procurent ce lieu amoindries. J'ai d'autant plus de difficulté à me résigner que je ne crois pas en l'utilité de cette ligne. À mon avis, si les lignes existantes n'ont pas résisté aux éléments lors de la tempête de verglas, et si Hydro-Québec construit une nouvelle ligne en utilisant les mêmes techniques de construction sur un terrain présentant les mêmes caractéristiques, alors cette nouvelle ligne ne tiendra pas davantage le coup que la précédente si la même situation devait se reproduire. Je suis convaincue que la construction de cette nouvelle ligne est prématurée et qu'il y a mieux à faire pour se prémunir, mais je suis aussi très consciente du fait que cet argument n'aura aucun impact.

En revanche, je ne peux me résigner à ce qu'Hydro-Québec emploie un phytocide sur une bande d'une largeur de 57 mètres sur ma propriété. J'ai pris connaissance de la position d'Hydro-Québec, en particulier dans le cadre de la rencontre du 11 octobre à Huberdeau. Je me suis par ailleurs renseignée sur le Triclopyr et le Garlon 4 par l'intermédiaire d'autres sources, facilement accessibles sur l'Internet. Je ne crois pas qu'Hydro-Québec évalue suffisamment bien les risques liés à l'emploi du Garlon 4, ses effets à court et à long terme, les données concernant son accumulation dans divers types de sols (rocheux, marécageux, sablonneux) pour que je puisse lui faire une confiance aveugle lorsqu'elle affirme être consciente des responsabilités rattachées à l'usage de ce produit chimique. Hydro-Québec n'est pas assujettie à l'initiative du Québec visant à éliminer les phytocides de la gestion des forêts, et ne compte pas cesser de les utiliser. Les représentants d'Hydro-Québec prétendent que les activités de coupe mécaniques sont en réalité plus dommageables que l'utilisation d'un produit chimique insuffisamment étudié. Nous savons maintenant que le 2,4-D, un autre produit chimique, a pratiquement provoqué l'extinction du faucon pèlerin. Hydro-Québec prétend que le Garlon 4 ne portera pas tort aux oiseaux. Comment le sait-elle?

La communauté scientifique, qui sait comment ces questions doivent être étudiées, ne s'est pas prononcée de façon catégorique à ce sujet et s'inquiète, de façon générale, de l'insuffisance des études menées sur ce produit sous sa forme commerciale, et dans des conditions qui permettent de formuler des opinions fermes. Pourquoi ferais-je davantage confiance à Hydro-Québec qu'à la communauté scientifique? Dow Agrosiences, qui fabrique le Garlon 4, décrit ce produit comme modérément toxique et indique qu'il ne devrait pas être employé dans les zones où vivent des espèces menacées. Le Garlon 4 est décrit comme peu toxique pour les oiseaux, modérément toxique pour les poissons d'eau douce, et très toxique pour les poissons de mer. Par ailleurs, des résidus de triclopyr ont été trouvés dans des sols sur des périodes allant d'une semaine à deux ans. Sous des climats plus froids, il se décompose plus lentement que sous des climats plus modérés. La USA Environmental Protection Agency exige la prise de mesures d'atténuation des

risques en cas d'usage du Garlon. Depuis octobre 1998, Dow est tenu par les É.-U. d'apposer sur le produit une mise en garde avertissant les utilisateurs de la possibilité de contamination de la nappe phréatique dans certaines circonstances. Le triclopyr, quant à lui, a fait l'objet de très peu de recherches indépendantes, et son impact n'est pas bien connu.

Il y a quelques semaines, je pouvais me procurer en vente libre un médicament contre le rhume qui contenait un produit chimique estimé tout à fait sécuritaire, connu sous le nom de PPA. Aujourd'hui, on me dit de ne pas consommer ce produit, qui pourrait m'être fatal. Quel impact la société Hydro-Québec peut-elle avoir sur le patrimoine québécois en employant le Garlon 4?

En 1998, les représentants d'Hydro-Québec m'ont promis que je pourrais choisir la méthode d'entretien, coupe mécanique ou traitement chimique, sur le tracé de la ligne, et ce, au départ aussi bien que par la suite. Ils n'ont pas cependant pas voulu formuler ces promesses par écrit. Par ailleurs, j'ai compris qu'Hydro-Québec a recours à deux traitements différents, le premier (application foliaire) requérant 4 litres de triclopyr par hectare, et l'autre (traitement de souches) de 15 à 20 litres par hectare. Il n'est pas indiqué pour quelles situations ces traitements différents sont indiqués. Tout ce que je demande aujourd'hui, c'est que l'on me garantisse que je conserverai le choix que l'on m'a offert en 1998, et que l'on m'assure qu'Hydro-Québec n'emploiera jamais le traitement de souches. Le terrain que j'occupe n'est peut-être pas considéré comme sensible du fait qu'on n'y trouve pas de cours d'eau, mais je crois qu'il sera très important, dans l'avenir, de préserver les moindres étendues sauvages. J'ai pris toutes les précautions possibles pour préserver la nature de mon coin de paradis.

Ce que je demande à Hydro-Québec, c'est de respecter cet amour que je porte à ma terre, et de me donner, à moi et à mes voisins, le choix de la manière dont ils l'utiliseront. Je perdrai peut-être, avec le passage de la ligne, une grande partie de ce qui faisait le charme de ma terre, mais je ne veux pas risquer de mettre en danger les générations futures et la faune sauvage dont la survie même dépend de l'existence d'un habitat sain, aujourd'hui et demain. Hydro-Québec me laissera-t-elle au moins ce choix?

Marilyn Osborne